

## RÉFLEXIONS

### sur la Critique Dramatique et Musicale

---

**L**a guerre attache à l'arc de M. Sacha Guitry une corde de plus, sonnante aussi et trébuchante.

Auteur dramatique ou comique, directeur de théâtre, comédien, humoriste, il est devenu chroniqueur. Son début s'annonce joyeux — ce qui n'est point pour surprendre.

M. Sacha Guitry s'attaque à la « critique » dans un article paru en première page de *Oui*, où loin de s'embusquer, il porte le drapeau de la corporation des auteurs dramatiques qui, d'ailleurs, ne lui ont pas confié l'honneur d'une offensive héroïque :

« Les mœurs nouvelles, affirme-t-il, ne sont plus acceptables. »

Et M. Guitry part en guerre. Il n'y aura pas de sang répandu.

Il n'admet pas que des auteurs jugent leurs confrères :

« Je leur conteste, écrit-il, le droit de discuter mollement mes œuvres... Leur indépendance me paraît suspecte en matière de critique. »

Et il conclut :

« Nous devons exiger que les critiques dramatiques soient nommés par les auteurs dramatiques réunis. Nous devons avoir le droit de choisir nos juges. »

La roserie est toujours amusante pour la galerie. Choisir ses juges ! Suspensions ! Et je vois d'ici la scène de revue : un plébiscite organisé par le suffrage universel des auteurs de Paris et de la province, poètes tragiques ou badins, fabricants de sketches et de scénarios pour cinéma, fournisseurs de Guignol jusqu'à la Comédie-Française, classiques et simultanéristes.

Mais je suppose que M. Guitry n'entend pas exclure de son système les compositeurs de musique. La réjouissance nous sera plus directe. Les compositeurs devront avoir le droit de choisir leurs juges. J'imagine qu'il en sera de même pour les pianistes, violonistes, timbaliers, pour les danseuses, les chanteurs lyriques ou de café-concert, orphéonistes, acrobates musicaux...

A quel spectacle divertissant le plébiscite des compositeurs et des chanteurs ne nous fera-t-il pas assister ? Quel aréopage imprévu d'aristocrates sortira des urnes où côte à côte viendront déposer leur bulletin MM. Saint-Saëns et V. d'Indy, MM. Widor et Nougès, MM. Lecocq et Ravel, M<sup>lles</sup> Zambelli et Mistinguett, MM. Delmas et Dranem, MM. Fauré et Mayol, M. Risler et M. Grock des Folies-Bergère, M<sup>lle</sup> Bréval et M<sup>lle</sup> Lucette de Landy.

L'idée est aussi joyeuse que de déférer aux honorables commerçants qui composent le Tribunal consulaire l'appréciation souveraine d'une comédie, d'un opéra ou d'une sonate — ce qui s'est rencontré plusieurs fois quand un auteur processif ne s'est pas montré satisfait d'une opinion trop vivement exprimée par un critique. La critique selon Brid'oïe.

\* \* \*

Soyons sérieux puisque l'auteur de *Debureau* semble nous convier à l'être. Il me paraît faire en la circonstance le jeu des directeurs de théâtre ses confrères, au détriment des auteurs ses confrères.

La critique en effet, musicale surtout, passe en ces moments tristes un mauvais quart d'heure. Depuis la guerre, la matière neuve exerce peu son activité. D'autre part les journaux, par nécessité ou autrement, lui ont à peu



près supprimé la place et la rubrique. Les « communiqués » dramatiques et lyriques l'ont remplacée, menaçant d'installer leur commercialité au mépris de l'indépendante vérité. Les directeurs estiment que les tarifs d'une publicité dithyrambique suffisent sinon à renseigner le public, du moins à attirer les locataires. Ils ont adopté des formules qui firent la fortune de quelques pommades et pneus antidérapants. Et l'art se trouve ravalé au rang des marchandises, le public à celui des gogos.

La critique et ses associations professionnelles feront bien d'ouvrir l'œil. Le public ne manquera pas de les soutenir.

Or, M. Guitry, dans le cumul de ses talents, est trop ingénieux pour ne tendre de son arc que la corde industrielle. Il est auteur, et comme tel il a compris ce que le tarif des réclames bombastiques offre d'aléatoire et d'humiliant. Il admet la critique, et cherche une transaction entre les droits du public qui veut être prémuni contre les boniments et ceux de l'entrepreneur de spectacles enclin à l'exagération commerciale de la valeur de ses dépôts.

Aussi s'en prend-il à des mœurs soi-disant nouvelles qu'il déclare « inacceptables ». Il révèle que les critiques d'aujourd'hui ont « pris l'habitude déplorable de bâcler leur papier sans avoir pris la peine de réfléchir une heure », que certains arrivent en retard et se font raconter le premier acte — ce qui leur suffit. Catastrophe ! scandale qui d'ailleurs date de loin ! Cela me rappelle la boutade d'un écrivain dont le spirituel scepticisme se défendait jadis d'écouter une pièce parce que, disait-il, cela constituait encore le meilleur moyen de ne pas se laisser influencer. Sans compter que la méthode a parfois du bon.

En quoi la réforme projetée par l'auteur du *Veilleur de Nuit* empêcherait-elle la catastrophe ? Instituera-t-elle une clause pénale contre l'aristarque élu qui n'aura pas sacrifié sa tasse de café stimulant contre le sommeil ?

\* \* \*

L'auteur de *Lafontaine* conteste l'indépendance de ses confrères en matière de critique. Simple pavé auquel ne s'attendaient pas tant d'auteurs et compositeurs notoires. Qu'en pensent MM. Fauré, Bruneau, R. Hahn, Le Borne, Florent Schmitt ? C'est l'éternelle querelle du cumul à propos de quoi M. de Flers qui voulait que les auteurs fussent jugés par leurs pairs, était d'un avis opposé à M. Guitry. Problème à la fois subtil, oiseux et insoluble. Il remonte à Timothée (400 ans avant J.-Ch.) qui moins favorisé que M. Guitry fut sévèrement condamné par les juges spartiates pour avoir ajouté quelques cordes à sa lyre.

Un point est acquis depuis 2000 ans : c'est qu'un critique peut être judicieux et presque impartial lorsqu'il est, en outre, compositeur de son métier. Ceci est affaire de doigté. Il est non moins acquis qu'un arbitre musical peut avérer quelque sensibilité clairvoyante sans savoir écrire une fugue ou filer un son. Les uns ont une tendance aux abstractions sèches de la technique encline à couper en quatre le cheveu qui parfois s'égarera dans leur potage. Les autres, brochant de superficielles rhétoriques, s'en rapportent à leur goût, encore que leurs impressions subjectives prennent le ton des couloirs ou l'orientation de leur journal. Ce qui prouve qu'en ce bas monde, personne n'est parfait — pas même l'auteur de *l'Illusionniste*.

Reste à savoir comment se forment les opinions courantes, si ce sont les arbitres qui les créent ou s'ils ne sont que les reflets d'avis mis en circulation par des spectateurs assemblés n'ayant que voix consultative. Les appréciateurs ayant voix délibérative seraient en ce cas chargés de dégager les formules.

Quant à l'indépendance des arbitres, auteurs ou non, elle n'a pas varié depuis Platon et Aristote, en passant par Fétis, Théophile Gautier (voir ses courageuses polémiques en faveur de Victor Hugo proscrit), Jules Janin, Rolle, Sarcey, Larroumet, Jouvin, Richepin, Bourget, Faguet, etc.

Au surplus l'auteur du *Scandale de Monte-Carlo* conteste au critique le droit de « discuter mollement ses œuvres ». Ne se méprendrait-il pas sur le sens de cet adjectif ? Si je comprends bien, il préfère les coups aux égratignures, l'encensoir aux onguents ; il aime les dosages violents, la pomme crue mieux que la cuite. C'est un goût. Un proverbe allégorise : quand l'un veut du mou, l'autre demande du dur. La critique fait ce qu'elle peut, sans pouvoir se plier aux préférences culinaires des boulimistes ou des dyspeptiques. Les uns burinent, les autres



blaireautent. Mollement ? La belle affaire ! Mieux vaut envisager le problème à un point de vue plus objectif.

\* \* \*

Qu'est-ce donc que la critique ?

Si je m'en rapporte à M. Tristan Bernard (pour ne pas attrister le débat), ce serait une fonction dont le but est de « fournir les opinions courantes aux parisiens bien rentés qui vont dîner dans le monde ». Sous une forme que M. Prudhomme eût désavoué, la définition ne déplaît pas, encore qu'elle puisse être décentralisée.

Les Tribunaux plus graves en ont donné une autre : c'est le *droit* qu'ont eu de tout temps les citoyens, même à une époque où la liberté de la presse n'existait pas, d'exprimer leurs sentiments sur une œuvre produite en public. Ce droit expose le créateur aux éloges, durs ou mous, comme à la raillerie et au paradoxe. Il n'est soumis qu'à une restriction : le respect dû à la personne. Par contre, il expose aussi la critique au ridicule ou à l'erreur, sans compter les « lendemains sévères de la postérité », comme disait Sainte-Beuve.

Fonction, elle doit être libre, ouverte à tous, sauf le contrôle des aptitudes formées soit par une école de journalisme, soit par l'expérience, consacrées par les associations professionnelles.

Ses conséquences ? rarement immédiates ; la critique n'a jamais empêché une œuvre de durer. Elle n'a jamais fait un génie d'une mazette ; elle n'a jamais étouffé un talent. Catulle Mendès parmi tant de horions assésés, n'a jamais démoli le vaudeville ; Th. Gautier n'a pas retardé le succès de *Tannhäuser*. Mozart n'a guère éprouvé les attaques de Berlioz ou de Scudo. Fiorentino n'a pas tombé *Aïda*, pas plus que M. Lalo n'a enterré la *Juive* — qui s'enterre toute seule. Les grandes injustices de *Carmen*, de *Benvenuto*, d'*Hernani* ne proviennent pas des experts, mais du chiendent de la routine — comme les Th. Rousseau, Barye, Delacroix furent les victimes des jurys officiels. Et H. Murger fut le mauvais marchand d'une satire lorsqu'il commit cette pensée zoologique que « la critique musicale ressemble à un lièvre auquel un coup de fusil aurait coupé les deux oreilles ».

Son rôle ?

Il est immense, en ce qu'il consacre les belles choses et qu'il est l'assurance contre l'oubli. En musique, où la critique est plus spécialisée, étant moins qu'en littérature à la disposition de tout le monde, sa portée est considérablement directe, car elle s'adresse à des mélomanes qui pour les huit-dixièmes d'une réunion n'éprouvent que des sensations vagues, incapables de formuler les règles de leurs préférences, à des amateurs qui attendent l'avis des arbitres pour s'en former un.

Ses écueils ?

La mauvaise humeur et la camaraderie, disait Sarcey. La hâte d'improviser une opinion : « Il faudrait, disait Gounod, que les critiques fussent résolus à prendre le temps et la peine de former leur opinion avant de la formuler. C'est peut-être là un rêve... mais le progrès n'est-il pas souvent l'histoire des rêves réalisés ? » Malheureusement le progrès, c'est d'aller toujours plus vite.

L'usage abusif de l'analyse, capable à la longue d'émousser la sensibilité. Les secrets du contrepoint ne sont pas indispensables à l'enthousiasme et à l'émotion.

L'esprit sectaire, nuisible à un éclectisme esthétique et aimable. S'adressant à la masse, la critique doit l'instruire sans décourager. Les lois de la beauté seront d'autant plus accessibles qu'elles se dégageront sans dogmatisme.

\* \* \*

M. Lavedan fit jadis un petit « manuel du parfait critique ». Qu'on nous permette de le rajeunir par un petit memento.

I. — Il appartient à la critique de brandir le sabre destiné à défendre les nobles traditions de l'art, et au besoin à les combattre.

II. — Le critique devra :

Avoir un bon estomac qui engendre la bonne humeur.



Ne pas rougir de s'émouvoir, la sensibilité étant la base de ses opérations et les œuvres d'art devant être adorées plutôt que jugées.

Se garder du sacerdoce ; un peu de malice, beaucoup de liberté sans licence éviteront de porter du découragement chez les artistes.

Ne pas s'inquiéter des lettres anonymes dont les auteurs sont facilement démasqués

Soigner son style, pas trop, pour pouvoir se laisser lire.

III. — Il n'aura pas de camarades à ménager, pas d'amie à favoriser — rancun du métier.

Il ne considérera pas une invitation comme une politesse, mais comme un traquenard.

Si on lui parle de son talent ou de son autorité, il pensera que son interlocuteur a besoin de lui.

IV. — Son indépendance sera intransigeante, sans exclure la souplesse. Patriote sans fanatisme. Un léger scepticisme gracieux constituera un assez bon bouclier contre l'erreur. Il se cuirassera contre les préjugés et se persuadera que toutes les règles humaines sont élastiques, qu'il n'y a pas de déshonneur à varier ses opinions.

\* \* \*

Malgré ces vertus et d'autres encore, le malheureux critique demeurera le bouc émissaire de tant de rancunes. Qu'il se convainque sans amertume que tout ce qu'il pourra dire d'élogieux sera considéré comme incomplet, que ses panegyriques seront taxés d'insuffisance, que ses blâmes seront appréciés comme autant d'erreurs et qu'il n'aura jamais écrit les mots qu'il fallait écrire.

Il se consolera en pensant que les auteurs et leurs interprètes lui sauront gré d'un éreintement plutôt que du silence.

CH. TENROC.

---

## CLAUDE DEBUSSY (\*)

---

### Souvenirs et Impressions

Claude Debussy est mort. Dans l'immense cataclysme où périssent tant de belles intelligences, tant de jeunes hommes qui étaient l'espoir de la race et dont les premières œuvres justifiaient le plus riche avenir, la disparition d'un Debussy paraît moins cruelle qu'elle ne l'eût été dans un temps normal. Car il a eu les loisirs de la paix, il a pu édifier sa mémoire, il meurt ayant presque achevé ce qu'il avait à dire ici-bas.

En lui disparaît une figure importante de la Musique française, quelque opinion qu'on professe sur lui — et je dois dire que la mienne a varié souvent.

Je l'ai connu à ses débuts. Nous nous rencontrâmes au Chat-Noir. Il venait d'avoir son prix de Rome, et semblait un jeune prince assyrien, avec sa barbe soyeuse, son nez busqué, ses cheveux abondants ombrageant un front volontaire et de forme étrange. Un jour, il se mit au piano, ou plutôt à l'harmonium qui était dans le fond du cabaret. Il improvisa pour moi des choses qui bousculèrent un peu mes habitudes musicales d'alors, mais qui me séduisirent infiniment sans qu'il me fût possible de dire pourquoi. Il me semblait entendre un chant de sirènes sur la mer, ou le bruit du vent à travers les harpes éoliennes d'un vieux château écossais.

Une autre fois nous parlâmes de musique. Je lui dis que je goûtais fort celle de Saint-Saëns. Il se mit à rire et me dit : « C'est de la musique périmée. Chabrier, Moussorgski, Palestrina, voilà ce que j'aime. Il y a aussi un drôle de type épatant, un nommé Erik Satie, qui a fait des choses intéressantes, des *gymnopédies*. »

Il me tenait ce propos il y a plus de vingt-cinq ans. A ce moment personne

---

(\*) Notre collaborateur Alfred Mortier a bien voulu, sur notre demande, évoquer quelques souvenirs se rattachant au grand musicien qui vient de disparaître. Nous publierons dans un prochain numéro un article biographique sur Claude Debussy dont nous étudierons l'œuvre au point de vue technique. — N. D. L. R.